



Votre assureur conseil :
Cab CAFPI CHAMPIGNY
Téléphone : 01 48 81 60 60

Votre conseiller APRIL :
Service Relation Clients
Téléphone : 09 74 50 20 20 (appel non surtaxé)
Numéro de client :
34.23892.00 (A rappeler pour toute
correspondance avec nos services)

SCI REVELLAT PERROQUETS
475429 24769 10761
1/1



33 RUE DES PERROQUETS
94350 VILLIERS SUR MARNE

AVIS DE PRÉLÈVEMENT

Lyon, le 7 décembre 2015

Madame, Monsieur,

Vous avez signé un mandat de prélèvement pour le contrat d'assurance, référencé sous le n° 34.23892.00 souscrit par Mr Philippe REVELLAT.

A ce titre, vous trouverez ci-dessous toutes les informations relatives à vos prélèvements :

- **VOTRE COMPTE BANCAIRE*** : FR76 1010 7002 2100 5190 4200 003
- **VOTRE RÉFÉRENCE UNIQUE DE MANDAT** : ED9410DFF1EE4849BDAD13C65EFF06038
- **NOTRE ICS (IDENTIFIANT CREA NCIER SEPA)** : FR85ASP423146
- **LES DATES ET MONTANTS DE VOS PRÉLÈVEMENTS :**

11/01/2016	578,08 euros	11/07/2016	578,08 euros
10/02/2016	578,08 euros	10/08/2016	578,08 euros
10/03/2016	578,08 euros	12/09/2016	235,99 euros
11/04/2016	578,08 euros	10/10/2016	167,57 euros
10/05/2016	578,08 euros	10/11/2016	167,57 euros
10/06/2016	578,08 euros	12/12/2016	167,57 euros

* au format IBAN

Pour tout renseignement complémentaire concernant la gestion de votre mandat, nos conseillers restent à votre disposition au 09 74 50 20 20 (appel non surtaxé) ou par courrier, à l'adresse suivante :

APRIL Santé Prévoyance 69439 LYON CEDEX 03.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Nadine PETIT

Responsable Relation Clients

opril | santé prévoyance

www.april.fr

Immeuble Aprilium - 114, boulevard Marius Vivier Merle - 69439 Lyon Cedex 03

S A au capital de 500 000 € - RCS Lyon 428 702 419 - Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 002 609 (www.orias.fr)
Autorité de contrôle prudentiel et de résolution - 61 rue Talbott - 75436 Paris cedex 09

DP30000128●51842



SCI REVELLAT-PERROQUETS
33 RUE DES PERROQUETS
94350 VILLIERS SUR MARNE

Compte : 519 04 2000

Créteil, le 07/12/2015

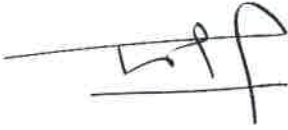
ATTESTATION DE REGULARISATION

Madame, Monsieur,

La BRED Banque Populaire atteste qu'à ce jour, les incidents survenus sur le compte ouvert dans ses livres et ci-dessus référencé, ont été régularisés.

Il est toutefois précisé à tous les titulaires du compte qu'ils ne recouvreront la faculté d'émettre des chèques qu'à la condition qu'ils ne soient pas sous le coup d'une interdiction judiciaire ou d'une interdiction bancaire qui aurait été notifiée à la suite d'un incident constaté sur tout autre compte.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Voire Directeur d'agence
BRED Banque Populaire